

Département des Bouches du
Rhône

Arrondissement d'Aix en
Provence

**CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
de
La Fare-les-Oliviers**

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du Registre des Délibérations du

Conseil d'Administration du Centre

Communal d'Action Sociale de la

Commune de

LA FARE LES OLIVIERS

Séance du 23 avril 2026

N° 2026_1_8

**Objet : DESIGNATION D'UN
REPRESENTANT DU CCAS A
L'UDCCAS 13**

VOTE :

UNANIMITE

L'an deux mille vingt six, le 23 avril, à 18h00, le Conseil d'Administration du C.C.A.S de La Fare les Oliviers, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Jérôme MARCILIAC**, sur la convocation qui lui a été adressée, le 16 avril deux mille vingt-six.

Etaient présents :

Mr Jérôme MARCILIAC
Mme Carine WECKERLIN
Mme Nathalie CLAUZEL VIGNE
Mr Denis PALMERINI
Mme Christine VALLET
Mr André MOUZON
Mr Patrick CASTELLO
Mme Annie CHAUVIN
Mr Jean Philippe DUMETZ
Mr Jean Paul MARX
Mme Jany PAUL
Mme Isabelle VELAIN

Absents excusés :

Mr Lionel DI SAPIO

Absents donnant pouvoir :

Absents :

Secrétaire de la séance :

Mme MIQUELAJAUREGUI Sandrine

Désignation d'un représentant du CCAS à l'UDCCAS 13

Le CCAS est adhérent à l'UDCCAS depuis 2024 (délibération DCA 2024_3_7 du 12/04/2024).

L'Union Départementale des CCAS des Bouches du Rhône travaille à soutenir, (in)former, représenter, valoriser les Centres Communaux d'Action Sociale du Département.

Elle permet notamment de porter la voix des CCAS pour que les politiques sociales se développent en lien avec les problématiques locales et travaille au partage d'expériences entre les CCAS par le biais de rencontres, de commissions, de groupes de travail, de formation. Les thématiques abordées concernent les CCAS et l'actualité : l'insertion, les seniors, les personnes en situation de handicap, la petite enfance, la domiciliation, l'analyse des besoins sociaux, etc.

Considérant l'intérêt pour le CCAS de poursuivre l'adhésion, Monsieur le Président propose au Conseil d'Administration de désigner Madame WECKERLIN Carine comme représentante du CCAS.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU les statuts de l'Union Départementale des Centres Communaux et intercommunaux des Bouches du Rhône,

CONSIDERANT qu'il est important d'avoir un représentant du CCAS de La Fare les Oliviers siégeant à l'assemblée générale de l'UDCCAS 13.

Après avoir délibéré,

DÉCIDE de confirmer l'adhésion du CCAS du CCAS de La Fare les Oliviers à l'UDCCAS13 ;

DESIGNE Madame WECKERLIN Carine comme représentante du CCAS de La Fare les Oliviers, lui donne mandat pour siéger dans les instances de l'UDCCAS13 et lui donne pouvoir pour y voter au nom du CCAS à l'assemblée générale de l'UDCCAS des Bouches du Rhône.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an susdits. Pour copie certifiée conforme.

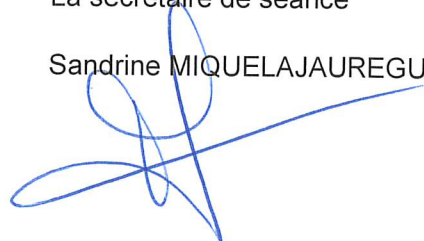
Le Président

Jérôme MARCILIAC



La secrétaire de séance

Sandrine MIQUELAJAUREGUI



A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Sandrine Miquelajauregui'.